

Bulletin Municipal

Journal municipal d'information n°27 – Juillet 2021

Chères Clelloises, chers Clellois

Ce printemps, notre village a retrouvé un peu d'animation. Le marché est revenu s'installer sur la place de la mairie le dimanche matin ; les bistrotts et les restaurants ont accueilli à nouveau des clients. ; le cinéma a repris ses séances. L'été se prépare avec les projets de plusieurs événements festifs : une fête du village est prévue le 14 août, des expositions diverses sont annoncées.

La pandémie a un peu régressé grâce à la vaccination et un air plus léger de vacances et de liberté flotte sur le Trièves.

Cependant il est évident que nous devons tous rester prudents. Les variants du virus paraissent se répandre et sont plus dangereux et plus contagieux.

Les consignes sanitaires doivent donc toujours être appliquées avec rigueur et chacun doit respecter les règles et se protéger.

Mais l'optimisme doit prévaloir et avec le bon sens et l'aide de tous, nous sortirons de cet épisode difficile. En attendant profitons de cette période ensoleillée et agréable.

Bon été à tous

Alain Roche.



Sommaire

La vie du village, pages 2 à 4

Les travaux, pages 5 à 7

L'actualité, pages 8 et 9

Les festivités, page 10

Vie pratique, page 11

Infos pratiques, page 12



La vaccination

18 mars 2021, 15 et 29 avril, 11 et 20 mai

Sur la demande de monsieur Jérôme Fauconnier, président de la Communauté de Communes, un centre de vaccination éphémère a été obtenu pour le Trièves, en raison de son caractère de territoire rural et un peu excentré.

Après une première séance à Saint Martin de Clelles, il s'est installé à Clelles le 18 mars. La salle des fêtes illuminée a pris tout à coup une autre dimension. De nombreux pompiers chargés de matériels divers ont déployé rapidement des paravents bleus et blancs et des espaces ont été délimités et isolés : des salles d'attente, un bureau d'accueil, le cabinet du médecin des pompiers, les petits box où les infirmiers procèdent aux injections et enfin une salle de repos où les personnes vaccinées attendent et se reprennent un peu avant de repartir. Tout cela en double puisque le centre accueille plus de 200 personnes, d'un côté ceux qui vont se faire vacciner pour la première fois et de l'autre ceux qui reçoivent la deuxième injection.

Très vite de nombreuses personnes âgées affluent et sont dirigées pour s'enregistrer avec leur carte vitale au bureau d'inscription à l'entrée du dispositif où Monsieur Fauconnier et plusieurs employés de la communauté de communes les accueillent. Un véritable secrétariat a été installé, nécessaire pour recueillir les informations pour la sécurité sociale et délivrer des certificats de vaccination.

De jeunes pompières leur font remplir un questionnaire avant qu'elles ne soient conduites vers le médecin pour un premier interrogatoire puis vers les infirmiers pour la piqûre et enfin un peu de repos...

L'atmosphère est tout à fait détendue. Tout se fait dans l'ordre et le calme et ceux qui arrivent avec un peu d'appréhension sont vite rassurés. Bien sûr il y a quelques moments de presse où les arrivants doivent attendre un peu leur tour. Mais on papote, on bavarde et on retrouve des voisins ou des amis...

Et dans le coin du bar des cafés et de petites brioches sont là pour soutenir les pompiers et les personnels...

Quand cette longue journée tire à sa fin, le médecin fait le bilan des doses. Encore quelques injections pour des retardataires et puis la salle se vide...



Cette scène s'est reproduite plusieurs fois, au mois d'avril, puis de mai. D'abord accessible pour les plus de 75 ans, la vaccination a rapidement été possible pour les plus de 70 ans et au fil des séances a été accessible à beaucoup plus de monde. De nombreux habitants du Trièves ont ainsi été vaccinés, sans avoir à subir les inconvénients d'un déplacement, un peu difficile pour certains.

Il faut rendre hommage aux pompiers pour leur dévouement, leur compétence et leur parfaite organisation, remercier les personnels de la Communauté de Communes, et aussi pour leur sens de la responsabilité et leur civisme les nombreuses personnes qui se sont portées volontaires pour ces injections car c'est seulement grâce à la vaccination que la pandémie a pu être freinée. Elle seule constitue un barrage contre la circulation des variants qui nous menacent encore.

Les jardins familiaux

Ce printemps, 10 parcelles sont accessibles aux familles au-dessus du bâtiment inter-générationnel pour y faire des potagers. Sept jardins sur les 10 sont désormais occupés, et après quelques semaines d'attente, un bac de 2000 litres a été installé par Patrick et Eric, les employés communaux. Au menu : haricots, courges, fraises et salades, et beaucoup d'autres légumes.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour les dernières parcelles. C'est un peu tard certes pour les petits pois, mais que diriez-vous d'un potager d'hiver?



Un petit mot de nos écoliers

Cette année scolaire a été particulière en raison du protocole sanitaire auquel enfants et personnels ont été soumis.

Les sorties ont été rares, et les enfants de maternelle ont profité du jardin qui est cultivé derrière l'école depuis plusieurs années pour sortir des quatre murs de la classe et vivre au rythme de la nature. Cette année, en plus du potager, les enfants ont pu suivre l'évolution des arbres fruitiers plantés cet automne par la municipalité à proximité du jardin.

Malheureusement, ce printemps, les enfants n'ont pu manger aucune des fraises soigneusement désherbées, examinées et attendues : les fraises presque mûres le vendredi avaient disparu lorsque les enfants se faisaient une fête de les déguster le lundi.

Autre déception : des implantations arrachées et des arbres du verger écorcés par des mains mal intentionnées que les enfants ont vu mourir...

C'est donc un appel au civisme et au respect que lancent les petits écoliers et leurs enseignantes. Nous avons choisi de créer un jardin ouvert, accessible à tous. Alors merci de respecter les plantes et notre travail. Si vous passez par le jardin pendant les vacances, vous pouvez l'arroser en utilisant le point d'eau des jardins communaux et récolter les légumes de l'été. Bel été à tous !

Les enfants et leurs maitresses.



Pour le plaisir du regard (Texte envoyé par Madame Trocmé)

Sous un escalier de fer, passage de la Tour, des enfants ont créé un petit jardin. Avec amour ils ont décoré les pots, mis de la terre et choisi une fleur. Chaque jour ils arrosent et veillent à ce que l'escargot ne vienne pas grignoter dans leur jardin éphémère. Le Madura Pomifera mâle qui a poussé contre le mur du vieux four a été sauvé ! Merci aux services de la mairie et aux ouvriers de l'entreprise Citeos.

Les enfants et leurs parents aiment jouer sous son ombre.



La méridienne

Une méridienne a été retrouvée abandonnée dans le clocher de Clelles. Autrefois positionnée au-dessus de la porte du clocher jusqu'aux alentours de 1955, elle a été déposée à l'occasion d'un recrépissage de la façade et oubliée.

La méridienne est une sorte de cadran solaire. Elle ne donne pas l'heure car sa fonction est de donner le moment exact du midi solaire. Un style portant un petit œilleton permet de projeter une tache de lumière sur le plan vertical (ou un oculus dans un mur ou un vitrail sur un sol d'église par exemple) et cette tache de lumière au fil des jours et des mois permet de tracer une courbe en 8, du fait de la course de la Terre sur son orbite. Des repères mensuels sont inscrits, ainsi que les deux équinoxes (les solstices sont en haut et bas de la courbe pour les méridiennes verticales).

Cette méridienne en fonte, signée de l'horloger grenoblois CHAVIN est un objet de notre patrimoine, ancien, rare et remarquable.

La municipalité s'apprête sur les conseils d'un ingénieur de la DRAC à demander son inscription aux Monuments Historiques, ce qui permettra de la restaurer et de la réinstaller à son emplacement initial.



Incivilité

On a pu constater ces derniers temps sur notre commune des actes d'incivilité et des dégradations : un départ de feu près de la salle des fêtes, un poteau de signalisation arraché au bord de la route au bas du village... Des extincteurs ont été vidés de leur contenu dans la chaufferie du cinéma, un véhicule de la Communauté de communes a été la cible d'une tentative d'incendie.

La frontière paraît étroite entre des plaisanteries de mauvais goût et des actes de malveillance.

Il serait souhaitable que de tels agissements ne se renouvellent pas. Ils obligeraient les autorités à davantage de surveillance et à une enquête plus poussée pour identifier les auteurs de ces incidents.

Depuis le début de l'année, plusieurs améliorations ont pu être constatées dans notre commune.

Plusieurs réalisations ont été menées à bien par les employés municipaux. Il faut signaler à ce propos que Julien Labadie est définitivement parti vers d'autres horizons et a été remplacé par Éric Mistrulli à qui nous souhaitons la bienvenue.

Dans le **cimetière**, le mur sud, en très mauvais état, a été débarrassé des frênes qui l'envahissaient et a été renové. Après avoir creusé tout le long de la maçonnerie et extirpé les souches et les racines qui le minaient, les employés communaux l'ont entièrement recrépi et surmonté d'une couverture neuve. Ce chantier important a duré trois semaines.

Une **salle des archives** a été créée au premier étage de la mairie derrière la salle du conseil de façon à regrouper ces documents et à débarrasser l'ancien secrétariat de mairie qui va être transformé en appartement.



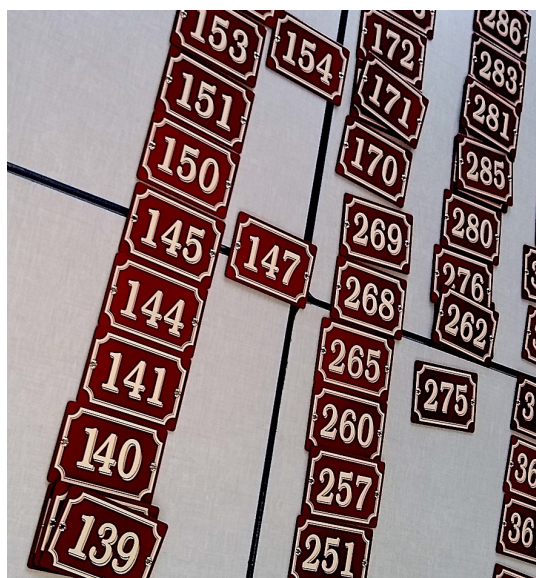
Une isolation du plafond de la **salle Sagittaire** a permis d'améliorer de façon nette son acoustique.

Les travaux



L'adressage a pu être finalisé et au mois de mai presque toutes les rues avaient trouvé un nom et toutes les maisons un numéro. Il reste encore quelques petites lacunes auxquelles il faut remédier, mais les livreurs et les facteurs ont moins de mal à trouver leur chemin. On attend encore quelques plaques...

Il est possible de mettre à jour son adresse dans toutes les administrations publiques en effectuant un changement d'adresse en ligne pour modification administrative sur le site: service-public.fr



D'autres projets de travaux sont en cours :

Le schéma **d'assainissement** et son zonage de même que celui des eaux pluviales ont été approuvés parallèlement au PLU et sa réalisation va être mise en œuvre rapidement.

Les travaux de transit des eaux usées du quartier de la salle des fêtes, de la rue du pavillon, des lotissements Champlas et Theyssonnière vers la station d'épuration vont avoir lieu pour cet été avec un rendu des travaux en septembre. L'appel d'offre aux entreprises a abouti à l'attribution de ce marché au Groupement d'entreprises Trièves Travaux Pélissard.

La première tranche de travaux va commencer en août par l'implantation des canalisations dans le bas du village et au Clauset. Le coût des travaux est de 165 092 € ttc subventionné à hauteur de 50% par l'agence de l'eau et 10 % par le conseil départemental



Un **transformateur** doit être installé sur la place en dessous de l'église. Il va remédier aux problèmes de tension électrique insuffisante dans tout le bas du village. Ces travaux effectués par TE 38 ont commencé, mais le transformateur ne pourra être définitivement mis en place qu'au mois de septembre.

L'entreprise TE 38 a également procédé à l'enfouissement de plusieurs réseaux (électricité, téléphone) dans le passage de la Tour. Des poteaux disgracieux et gênants ont ainsi pu être supprimés et les deux lampes d'éclairage public de cette voie ont été équipés de détecteurs de présence.

Une **tentative d'amélioration de la circulation sur la RD526** qui traverse le village va être tentée :

Un lieu-dit « Les Hormes » va être créé avec limitation de la vitesse à 50 km/h depuis l'embranchement sur la RD 1075 jusqu'à proximité du chemin de l'Oratoire. En effet les habitations se succèdent en bord de route dans cette zone sans presque d'interruption.

Des marquages au sol vont être mis en place et de nouvelles signalisations implantées sur la rue au centre du village pour tenter de réguler le passage des camions et voitures et de laisser un peu de place aux piétons.

Une priorité à droite va être créée en descendant sur le lieu-dit de Theyssonnière pour faciliter la sortie des véhicules de cette zone sur la rue du moulin.



La boulangerie Orand a changé de propriétaire

La famille Orand a des racines anciennes dans le Trièves. En décembre 1891, Célestin Marie Orand né le 15 juillet 1863 au Percy épouse Mathilde Claire Sarrazin née à Clelles le 23 janvier 1873. En 1893 leur naît un fils prénommé Célestin comme son père. Après son apprentissage de pâtissier à Gap, il travaille à Grenoble et à Lyon jusqu'à la guerre. Mobilisé de décembre 1913 à septembre 1919, il retrouve ensuite du travail à Grenoble. Mais en 1924, il revient s'installer à Clelles, le village de sa famille maternelle où il achète à la famille Evrard, un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie.

Il installe alors la boulangerie à son emplacement actuel : le fournil avec un four à bois dans le bâtiment d'une ancienne ferme et le magasin en face. Plus tard il rachète aussi le deuxième fonds de boulangerie qui existait à l'époque à Clelles, celui de madame Boyer. Il entreprend alors des tournées dans son « Aronde » et se fait remarquer pour ses gâteaux de Savoie et ses pièces montées qui resteront célèbres.

Son fils Jean naît en 1931. Il passe son CAP et fait son apprentissage de boulanger. Après l'armée, il travaille avec son père. Il est chargé de la confection du pain et des tournées, cette fois en 2CV.

En 1963, Célestin Orand prend sa retraite, mais il sera toujours un peu là pour donner un coup de main à ses enfants, Jean et son épouse Aimée qui reprennent la boulangerie en tant qu'artisans. Ils font réparer le magasin et moderniser le fournil en remplaçant le four à bois par un four à sole fuel plus performant, en installant des machines modernes réduisant la pénibilité du travail (peseuse, diviseuse, façonneuse automatique). Les tournées vont desservir des villages un peu plus lointains comme Le Monestier du Percy ou Saint Michel Les Portes. A leurs spécialités s'ajoutent les pognes et tartes aux fruits en pâte briochée, les meringues et les Saint Georges...

En 1988, Nadine Orand et son cousin germain Gilles Vial prennent la suite de l'entreprise et fondent en 1989 une SARL « Au bon palais Clellois ». Gilles a appris le métier de pâtissier à Grenoble, et celui de boulanger avec son oncle Jean. Nadine après ses études devient gérante de la boulangerie puis se forme en pâtisserie. Les tournées continuent et le magasin s'agrandit pour proposer plus de pâtisseries, des glaces, des chocolats et même des préparations salées pour s'adapter aux demandes des clients. Le gâteau « Mont Aiguille » est créé.

Mais en 2021 une page se tourne : Nadine et Gilles prennent leur retraite. Nous leur souhaitons que cette nouvelle partie de leur vie soit riche et heureuse. Après presque cent ans d'existence, la boutique est vendue. Ne reste aux Clellois les plus âgés qu'un flot de souvenirs : le grand père Célestin dans son fournil, Jean dans sa fourgonnette de livraison, les bûches de Noël de Nadine...

Mais heureusement la boulangerie, lieu central et vital d'un village, ne ferme pas.

Un jeune boulanger dynamique a repris le flambeau, Yoann Chassevent, qui va donner à son entreprise le nom plein de promesses d'« Evasion Gourmande ». Titulaire de plusieurs CAP : boulanger, pâtissier, chocolatier, il a obtenu le prix du meilleur jeune chocolatier des Alpes. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et d'aussi belles carrières et prospérité que celles de ses prédécesseurs...



Un artisan taillandier à Clelles

Un jeune artisan, Jérémy ROGER, a depuis peu installé son atelier de forge dans les locaux agricoles de la ferme Ailloud Perraud à Gabert. (Atelier LET : Lames en Trièves)

Spécialisé dans le travail de coutellerie, de ferronnerie, de taillanderie, de soudure, il crée de nombreux objets comme des couteaux de diverses factures ou des haches. Il fabrique également et répare des outils de différentes sortes pour les artisans ou les jardiniers.

Il se passionne aussi pour les outils anciens qu'il recherche et tente de faire revivre.

Il vend ses productions à sa boutique sur place, mais se trouve aussi sur le marché à Mens, le mercredi matin. Il se rend d'autre part dans de nombreux salons où les collectionneurs ne manquent pas de s'intéresser à ses créations.

On peut admirer sur son site les multiples facettes de son activité et de son art: www.Atelierlet.com

Il propose de découvrir le monde de la forge lors d'une visite avec une démonstration de forge de couteaux ou d'outils, tous les mardis après-midi du 20 juillet au 17 août 2021 (4 sessions de 13h30 à 16h30)

Il est possible de visiter la forge les autres jours de la semaine sur RDV, mais la forge ne sera pas allumée.

On peut le contacter au 06 74 18 98 35



Déplacement du contrôle technique

L'entreprise de **contrôle technique des véhicules** qui était située au 245, chemin de la Remise s'est déplacée dans la zone artisanale de La Croizette à l'emplacement autrefois occupé par les autocars Ville.

Son ancien local chemin de la remise est occupé à présent par l'entreprise d'**Emilien CUTIVET** (maçonnerie, charpente, couverture, zinguerie, plaquiste)

Installation d'un architecte

Un **architecte** est également installé à Clelles, **Gabriel PISSONDES** (Architecte DE, Rénovation du bâti ancien et contemporain, Permis de construire, déclaration préalable)
Tél : 06 75 08 76 14

Activités culturelles pour cet été

• Ecran vagabond

Cinéma - « L'écran vagabond » - Salle Jean Giono à Clelles -
04 76 34 48 84

Le cinéma itinérant propose une ou deux séances par semaine cet été.

Pour consulter le programme : <https://www.ecranvagabond.com/>

• Nuit des Etoiles

L'association ASTRIEVES basée à Gresse en Vercors animera une « soirée astronomie » à Clelles le 6 août 2021. (Une autre soirée est organisée à Gresse-en-Vercors le 7 août.).

Mise en place du matériel à 20 h pour une observation à partir de 21h30. Fin de soirée prévue vers 23h30. Lieu : terrain municipal juste au-dessus de l'école de Clelles, près de l'allée des Séquoïas, parking à proximité. <http://www.astrieves.org/>

(Les lumières du village seront éteintes ce jour-là)

• Fête du village le 14 août organisée par le Comité des fêtes

A partir de 16 heures, animations et jeux pour adultes et enfants sur la place du village.

A 21 heures, retraite aux flambeaux

A 22 heures, feux d'artifice suivi d'un bal (Petite restauration et buvette sur la place du village).

• Concours de confitures

Organisé par le Collectif Clellois, le 15 août sur le marché. Un jury composé d'habitants du village décernera le prix des meilleures confitures parmi celles que vous aurez apportées et soumises au concours. Des lots seront attribués aux gagnants.



• Marché des créateurs

Allée des séquoïas le 22 août de 9 heures à 19 heures.

• Exposition artistique : Mont Aiguille le « Roi »

Du 24 juillet au 8 août, tous les jours de 15h à 19h simultanément dans cinq lieux différents : Châtel en Trièves (Saint Sébastien), Chichilianne, Clelles, Roissard (hameau Meissenas), St Michel le Portes.

Exposition organisée par les trois associations patrimoniales du Trièves : « Les Amis du Musée du Trièves », « Culture et Montagne Antoine de Ville », « Gresse-en-Vercors Histoire Patrimoine ».

• Rencontres photographiques du Trièves

Du 3 juillet au 5 septembre. De nombreux artistes et plusieurs lieux d'exposition à Clelles (Ferme Bachelard, salle Sagittaire, bistrot de la Place, jardin de Clelles).

Programme précis et complet à consulter sur www.rencontres-photo-trieves.fr.



• Festival du film de pastoralisme

En partenariat avec l'Écran Vagabond et le Service culturel de la CDC Trièves.

A Clelles : **samedi soir 16 octobre**, deux films et des débats

Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, la nature en partage.

Réponse paysanne au changement climatique.

• Forum des associations

Le dimanche 12 septembre au matin, sur le parking sous la mairie.

Compétence « Mobilité »

Lors du conseil communautaire du 27 mars, avait été soumis au vote des maires et des délégués communautaires dans le cadre de la loi d'organisation des mobilités, la prise de compétence Transport par la Communauté de Communes. Une majorité de oui s'était dégagée avec 22 voix pour, 17 voix contre et 2 abstentions. Ce vote devait ensuite être soumis à l'approbation des 27 conseils municipaux formant le Trièves dans les trois mois suivant le vote.

Il apparaît que 16 communes ont voté contre la prise de compétence transport par la Communauté de communes contre 11 communes qui ont voté pour. Le conseil communautaire du 5 juillet a fait la synthèse des décisions des conseils municipaux.

La prise de compétence transport a donc été rejetée et reste à la charge de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le PLU

Le PLU a été approuvé par le conseil municipal du 18 mai 2021, a été déposé en préfecture le 25 mai pour validation et a paru le 27 mai dans les annales légales du Dauphiné Libéré. Le PLU et la classification des différentes zones de la commune sont maintenant visibles sur le site « Géoportail » de même que sur le site de la commune de Clelles.

Le schéma d'assainissement et son zonage de même que celui des eaux pluviales ont fait l'objet d'une enquête publique parallèlement à celle du PLU et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sont consultables sur le site de la mairie de Clelles.

Déchets verts

La plateforme communale de dépôt des déchets verts au lieu-dit Serre Buisson, en face du ball-trap reste accessible à tous les habitants de la commune : Il suffit de récupérer à la mairie la clé qui ferme le cadenas de la barrière, en déposant simplement un chèque de caution de 150 euros. Du broyat végétal peut être récupéré gratuitement sur cette plateforme (sur demande à la mairie).

Le site :

Nous vous rappelons que de nombreuses informations figurent sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.clelles-en-trieves.fr

Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser dans le mois de son anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au brevet, baccalauréat, examen du code ...). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour les nouveaux arrivants

Nous recommandons à tous les nouveaux arrivants (locataires ou propriétaires) de se présenter à la mairie.

Ils pourront y trouver de nombreuses informations utiles comme par exemple une brochure présentant toutes les offres de santé sur le Trièves.

Cette démarche est également importante pour plusieurs aspects administratifs et autres : (inscription à l'école, compteur d'eau, recensement, liste électorale, événements festifs...)

Ilot informatique à la Poste

Un ilot informatique est à la disposition du public à l'Agence Postale pour consultation en autonomie, via l'ordinateur, des services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux. Il est possible de demander (en téléphonant à la mairie) un rendez-vous le jeudi matin pour se faire aider dans ses démarches.

MAIRIE

1, Place de la mairie – 38930 CLELLES
Ouverture du secrétariat au public (rez-de-chaussée) :
Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi de 9h00 à 12h00
Tél. : 04 76 34 40 89
Email : mairie.clelles@wanadoo.fr
M. Alain ROCHE, Maire, reçoit sur RDV le mardi.
Site web de la commune : www.clelles-en-trieves.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES

300, chemin Ferrier
38650 MONESTIER DE CLERMONT
Site : cc-trieves.fr
Tél. Monestier de Clermont : 04 76 34 11 22
Fax : 04 76 34 13 37
Tél. Clelles : 04 76 34 44 29
Tél. Mens : 04 76 34 67 66
Email : accueil@cdctrieves.fr
M. Jérôme Fauconnier, président

Les services de la CCT

Architecte conseil :
Sur rendez-vous 04 76 34 44 29
Assistante sociale :
Sur RDV au 04 76 00 61 30
Emploi : 04 76 34 81 31
Avocat conseil :
1er lundi du mois 04 76 47 76 16
Nouveau conciliateur de justice ,RDV : 04 76 34 28 40

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU TRIEVES

Antenne de Mens : 04 76 34 84 25
Antenne de Gresse en Vercors: 04 76 34 33 40
Antenne du Col de l'Arzelier : 04 76 72 38 31
Contact@trieves-vercors.fr
www.trieves-vercors.fr

AUTRES SERVICES

ADMR : 04 76 34 63 68 ou 06 70 04 14 69
Ecole de Clelles : 04 76 34 44 74
Halte-garderie de Clelles : 04 76 34 33 90
Trésor Public 04 76 34 63 71

Maison du département-Trièves

(Maison de services au public)
MENS (Assistante sociale, dépendance ...)
(Numéro utile pour de nombreux services et accompagnement ainsi que pour l'accès aux droits) :
04 80 34 85 00
France SERVICES, Monestier de Clermont
La Poste 04 76 34 36 13

HORAIRES DES DECHETERIES

Mens et Monestier de Clermont:
Lundi, Mercredi Samedi
9h/11h45et de 14h/17h15

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE DE CLELLES

Rue du Moulin à côté du parking
Mercredi et samedi de 10h 30 à 12 h.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au samedi, de 9h 15 à 12h 15

SERVICES DE SANTE

MAISON MEDICALE, Place de l'Eglise
Cabinet médical
Docteurs Buffereau et Bernard :
04 76 34 18 32
Cabinet infirmiers : 04 76 34 49 37
Kinésithérapeutes :
Aubert - Dodinot -Balesta -Pugnet :
04 76 34 43 67
Isabelle Deveaux,
Rue du Mt Aiguille 04 76 34 20 74
Ostéopathe : Olivier Pugnet :
06 72 79 12 73

Ambulances du Trièves : 04 76 34 18 00

Ambulances Dubourdeaux 04 76 34 68 76

ALLO...taxi – DEPANNAGE auto

Garage du Trièves, RD 1075 Clelles :
04 76 34 40 35
DUBOURDEAU Mens : 04 76 34 68 76
Taxi Blanc Catherine :04 76 34 74 32
Taxi Pelloux Cédric : 04 76 34 60 21

Garage du Vercors Mens 04 76 34 63 93
Garage du Trièves Mens 04 76 34 40 35
Meca et Wheels 06 72 35 72 94

Station-service LA REMISE :
047634 15 51

ETAT CIVIL

Naissances :

Zélie, Myrtille, Cassandre SIBILLE
Eli MOSNIER FRANCOIS
Marvin RAUX
Rosalie, Anna, Églantine SPINDLER

PACS :

MICHEL Lloyd et CHEVILLARD Cloane
PEYCHAUD Carole et PEYBERNES Ianis
FRANCOIS Marion et MOSNIER Corentin
LAMBERT Jean-Luc et BEON Agathe

Urbanisme

Les permis de construire délivrés sont
affichés à l'extérieur de la mairie.

Clelles, Bulletin municipal, juillet 2021-
N°27

Directeur de la publication : Alain ROCHE
Conception et réalisation :
Ghislaine Reymond